

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages.....200 F ● 16 à 28 pages.....600 F ● 32 à 44 pages.....1000 F ● 48 à 60 pages.....1500 F ● Plus de 60 pages ...2000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO 20 000F ● AFRIQUE 28 000 F ● HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions) 20 000 F ● Avis d'immatriculations 10 000 F ● Certification de JO 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

Suivant réquisition, n° 78144 déposée le 11/05/21, M. ABOUDERMANIM. Abdel-Haziz, profession : Technique Génie civil demeurant à Agoè et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 03a 84ca, situé à Kovié connu sous le nom de Gbégamé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité KPOTI, au Sud par la propriété TASSI, à l'Est par la propriété KPOTI et la propriété BODJONA et à l'Ouest par la propriété TCHAKOULA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 83766 déposée le 05/08/2021 M. BABERIME akanta, profession : Psychologue demeurant à Agoè et domicilié à Kossigan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité LEGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 85948 déposée le 06/09/2021 M. AMEDZROVI Komlan, profession : Electricien-Plombier demeurant à Atiémé et domicilié à Atiémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Atiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et Sud par la propriété ATTIGAN K. ; à l'Est par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par la propriété KONORM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 87911 déposée le 06/10/2021 M. Gbetanou Agbelengo, profession : Comptable demeurant à Lomé Adewi et domicilié à Adewi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Atitogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DJIWONOU Komlavi A., à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. GBETANOU Yawo Daniel et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96278 déposée le 04/02/22 M. ATIIOGBE Koffi, profession : Apprenti-Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à Aflao Avédji connu sous le nom de Avédji, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot N°1856, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot N°1857, à l'Ouest par le lot N°1855A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96526 déposée le 09/02/2022 M. ABOTCHI Kokou Mokpokpo, profession : Juriste demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 60ca, situé à Attiégo connu sous le nom de Rives de Zio, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité LOGOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AFANGBOM Messan Djifa et AZIADAPOU Kokoe et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96729 déposée le 10/02/2022 M. ATTIOGBE Sasou Yao, profession : Topographe dessinateur demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Dogbeavou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 68ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Agbata, préfecture de Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLAGLO.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ESSE Kokou et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97956 déposée le 01/03/2022 M. MOUSSE Joseph A., profession : Retraité demeurant à Doumassesse et domicilié à Doumassesse, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 68ca, situé à Glidji connu sous le nom de Keta Assoukope, préfecture de Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété AMOUZOU Yao, à l'Est par une rue non dénommée de 14m, au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98226 déposée le 04/03/2022 Mme TCHANI NOUSSOU, profession : Ménagère demeurant à Agoè et domiciliée à Anomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par les lots N° 45 et 46, à l'Ouest par les lots N°41 et 42.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98505 déposée le 09/03/2022 M. GOMADO KOKOU, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 42ca, situé à Togblékopé connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité Mlagani.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99182 déposée le 17/03/2022 M. AGBEKPONOU Koffi Edem, profession : Gérant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Be connu sous le nom de Attiégo, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot N°606, au Sud par les lot N°601 et 602, à l'Ouest par le lot N°603, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100730 déposée le 12/04/2022 M. et Mme. okiwossou Kasségné et AYETAN Ablavi Yéhouwan, profession : Revendeurs demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adidome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité Wona-Gbete, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101493 déposée le 12/05/2022 M. CODJO Mawuedem Kokou, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 02a 26ca, situé à Tovegan Agbéssia connu sous le nom de Tamétékpé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité ADJAGUEY Amewono, au Sud par la propriété DIGOH Bernard Bénédicte, à l'Est par la collectivité GATODINA, à l'Ouest par la collectivité DOTOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100204 déposée le 04/04/2022 M. KOUVAHE FOLLI S. VINCENT, profession : Médecin demeurant à France et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 23ca, situé à Aflao-Gagli connu sous le nom de Avedji sito, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot N°50, au Sud par une rue de 28m, à l'Est par une rue de 12m, à l'Ouest par le lot N°48

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 102314 déposée le 08/06/2022 M. AMEGASSIVI Kossi-Kouma, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 12ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Akato Avoéme, préfecture de Golfe et borné au Nord par la route YIDAVE AKATO AVOEME de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUSSOUGBON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100304 déposée le 05/04/2022 M. EKOUE Messan, profession : Sans Profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 71ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpémé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBOGA, à l'Est par une rue non dénommée de 14m, à l'ouest par la propriété AGBOGA et une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100306 déposée le 05/04/2022 M. KADE Amevi, profession : Electricien Bâtiment demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 28ca, situé à Togoville connu sous le nom de Kpelegime, préfecture de Vo et borné au Nord une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété ATTIOGBE-KOTOR, au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101289 déposée le 05/05/2022 M. AGBOKOU Adjignon degbe N'ké, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 07ca, situé à Lomé connu sous le nom de Baguida, préfecture de Golfe et borné au Nord par la voie Ferree Lomé Aneho de 25m, au Sud par le lot N°49B, à l'Est par le lot N°50, à l'Ouest par le lot N°48.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AGBOKOU Xola Edem, AGBOKOU Xola Edem, AGBOKOU Ely Kossivi et AGBOKOU Sika Akpéné et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103005 déposée le 01/07/2022 M. BADOHOUN Ayawovi, profession : Particulier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 66ca, situé à NYAMASSI connu sous le nom de Zogbégan, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par une rue de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété APETOR,

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104186 déposée le 05/08/2022 M. LOMEGNO Djifa Komi, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 32a 95ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Lomegnokope, préfecture de Zio et borné au Nord la collectivité SOWONOU, au Sud par la Req. 44118, à l'Est par la collectivité KPEGAN VIADENOU, à l'Ouest par le TF: 34328RT.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la collectivité KPEGAN-VIADENOU et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104979 déposée le 30/08/2022 M. GUIDI Soradji, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Sagbado, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AGBEHADJI, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Ouest par la collectivité et la Req. 51722.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106858 déposée le 21/10/2022 Mme. ADJAVOU Eya, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Adakpamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Dangbéssito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route Amementa de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KAMASSAN Kossi Afimi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107169 déposée le 02/11/2022 M. KOUDJONOU Kossi, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Wougomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOUGBLOR Yawo Dogbé, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107176 déposée le 02/11/2022 M. ATSU Amezoukou Yaovi Semeti, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 81ca, situé à Aflao connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ETSE ATA, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107267 déposée le 04/11/2022 M. AMEWOA Koffi, profession : Gestionnaire Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Wougomé, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATANDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 75706 déposée le 06/04/2021 Mme. NABI fatoumata Epse BALA KINDI Profession: Revendeuse demeurant à Adétikopé et domiciliée à Adétikopé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Dalavé Tonoukouti connu sous le nom de Have préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété LAWSON MABOUDOU au sud par la propriété LAWSON MABOUDOU à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par la propriété LAWSON MABOUDOU

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 75708 déposée le 06/04/2021 M. LIGARDE Jacques P.H. Komlan Profession: Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 61a 15ca situé à Davié connu sous le nom de Kpota Logové préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KEU Messan, Au sud par une propriété non dénommée, A l'Est par la propriété EDOH et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DJADJA

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 75858 déposée le 07/04/2021 M. HATEGOUA Birregah Profession : Chef Service au PAL demeurant à Lomé et domicilié à Agoènyivé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Adétikopé connu sous le nom de Ségnawou préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la prop BEZO Kossi, à l'Ouest par une rue de 12m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 76051 déposée le 07/04/2021 M. SOGBADJI Amévi Koami Profession: Artiste plasticien demeurant à Lomé et domicilié à Hountigomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Djagblé connu sous le nom de Hlankopé préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud, Est et Ouest par la prop AMEDZOASSOU Amebonou

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 76170 déposée le 12/04/2021 Mme. GUINHOUYA Podie Ayawovi Profession: Retraitée demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 98ca situé à Tsévié connu sous le nom de Dalavé Modzi préfecture de Zio et borné au Nord par le lot 8, au Sud par une rue en projet de 12m, à l'Est par les lots 14 et 15, à l'Ouest par le lot 12

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 76223 déposée le 12/04/2021 M. ADANDE AMOUZOU KOMI Profession: GESTIONNAIRE COMMERCIAL demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 91ca situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AVOEME préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la prop KUVEDU, et au Sud par une rue existante de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 76246 déposée le 12/04/2021 Mme. KPAYETON Adjoavi Bitam Profession: Artiste danseuse demeurant à Lomé Cassablanca et domiciliée à Lomé Cassablanca de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 42ca situé à Agbodrafo connu sous le nom de Gbodjomé Apougblé préfecture de Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et Ouest par les Héritiers Togbui ATTI

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 76378 déposée le 14/04/2021 M. KAMOKI Gnonkpowou E. Profession: Capitaine de navigation demeurant à AGOENYIVE et domicilié à Agoenyivé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 3a 00ca situé à MISSION-TOVE connu sous le nom de ADIDOMEMODJI préfecture de Zio et borné au Nord à l'Ouest et au Sud par la propriété DJAMESSI KOSSI A. et à l'Est par par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 76538 déposée le 15/04/2021 M. GNEBI Awi Profession : Logisticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 2ha 35a 22ca situé à Davié Assomé connu sous le nom de Lanyrogbe préfecture de Zio et borné au Surface A : au Nord par la Propriété KPATCHA ; au Sud par la Collectivité NOUVLO ; à l' Ouest par le Titre Foncier N° 36103 ; et à l'Est par la Route ASSOME ADETIKOPE. Surface B : au Nord et à l' Ouest par la Route Assomé Adetikope ; au Sud par la Propriété KONDO et à l' Est par la Collectivité NOUVLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 78266 déposée le 12/05/2021 M. LAWSON-DJITO MESSAN SITU ENYONAM Profession: Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à Tsevie Kpatefi connu sous le nom de Bamé préfecture de Zio et borné au Nord par le lot 36 ; au Sud et à l' Est par des rues de 14 m chacune ; à l'Ouest par le lot 33.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 79534 déposée le 02/06/2021 Mme KODJOVI Abla Mawunyo Profession : INSTITUTRICE demeurant à LOME et domiciliée à GBONVIE de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a26ca situé à DJAGBLE connu sous le nom de POUKEDJI préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la prop AMENYIDOR Kouassivi, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la coll AZIAWOSSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80368 déposée le 14/06/2021 Mme DENAGNO Béatrice Profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à BE KPOTA de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 79ca situé à WLI CENTRE connu sous le nom de BOLOUMONDJI préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la prop EKLOU Afolé Ayawo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80369 déposée le 15/06/2021 M. HINME Kokou Profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05ha 01a 10ca situé à AGBELOUVE connu sous le nom de AVEDJE préfecture de Zio et borné au Nord par la prop ATIKPOE Gnadjro, au Sud et à l'Est par la coll NYADJRO et à l'Ouest par la prop ATIKPOE Mensah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80370 déposée le 15/06/2021 Mme EPEY Yawa Profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 52ca situé à ATTIEGOU connu sous le nom de RIVES DU ZIO préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par les lots N° 164-166B, 167 et 168 respectivement et à l'Ouest par la route d'ATTIEGOU de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80371 déposée le 15/06/2021 Mme ADOSSI Nancy Profession : ENSEIGNANTE demeurant à LOME et domicilié à LOME de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 01a 16ca situé à AGBELOUVE connu sous le nom de AVEDJE préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATIKPOE Gnadjro et à l'Est par les collectivité NYADJRO et KOSSO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80372 déposée le 15/06/2021 M. AGORO Achraf Profession : ETUDIANT demeurant à LOME et domicilié à LOME de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à TSEVIE connu sous le nom de GBATOPE préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommée de 20 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la prop. SETE Kossi Edoh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80373 déposée le 15/06/2021 M. OURO-AGORO Mouhamed Profession : CHAUFFEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca situé à TSEVIE connu sous le nom de GBATOPE préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la prop SETE Kossi Edoh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80374 déposée le 15/06/2021 Mme AMELONKOU Akofa épouse AYIE Profession : EMPLOYEE demeurant à LOME et domiciliée à LOME de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a58ca situé à MISSION-TOVE ADIDOME connu sous le nom de ATTITOE préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la prop AXOVI Yao E. et à l'Ouest par la prop AXOVI Koami K.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80375 déposée le 15/06/2021 M. AGBEVE Yaovi Victor Profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié à KEGUE de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca situé à AMOUTIVE connu sous le nom de KELEGOUGAN préfecture de Golfe et borné au Nord par l'axe de la voie de contournement de la CEDEAO de 70, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest et à l'Est par respectivement les lots 297 et 298B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89509 déposée le 10 mai 2021 M. NISSON ALEMOU, profession : Economiste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 47ca, situé à Démakpoe connu sous le nom de Zongo Zilidji, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété BARAGOU, au Sud par la propriété ASSIKI, à l'Ouest par une route de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89919 déposée le 04/11/2021 Mme AKOUESSO Amélé Mégnawo, profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domiciliée à AGOE LESGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TETEVU Amépa et à l'Ouest par une rue de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89920 déposée le 04/11/2021 Mme LORENZI Mawuli Ablavi, profession : GARDE BEBE demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 05ca, situé à AHEDEGBE connu sous le nom de TOGNIGBAN, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHEDEGBE T. et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89921 déposée le 04/11/2021 M. MAWOUSSE Koffi Kémondji, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de AGODOME, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété KENNYAN Assou, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89922 déposée le 04/11/2021 Mme. DEGUE Ayabavi épouse TSOKLO, profession: COMMERCANTE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissante de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 75ca, situé à BE connu sous le nom de ADAKPAME, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par le lot N° 406B et à l'Ouest par le lot N° 407.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89923 déposée le 04/11/2021 Mme. AGBAGLA Sivodé, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à SAGBADO KLEME connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture de Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété FIADONOU Richard.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89924 déposée le 04/11/2021 M. MESSIGA Yao, profession : AGENT DE BANQUE demeurant à LOME et domicilié à AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de GAKEKOPE, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité HENYO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89925 déposée le 04/11/2021
M. AKOUETE Edoh, profession : INFIRMIER demeurant à LOME et domicilié à ZORRO BAR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à DJAGBLE AVETA connu sous le nom de ZOGBEGAN, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété YOVO Ankou et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89926 déposée le 04/11/2021
M. TAGBAAboubakar B., profession : COIFFEUR demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 67a 27ca, situé à TSEVIE DAVIE connu sous le nom de AVEKO, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité DJOKPE, au Sud par la propriété AHOLOU et à l'Est par la propriété KOUMONGOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89927 déposée le 04/11/2021
Mme AFRIM Yawoa Rose, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à AKATO-VIEPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SAGBADO LANKOUVI connu sous le nom de DJABAKOU, préfecture de Golfe et borné Nord et à l'Est par la propriété ADANWOSSO Kouwadan, au Sud par la propriété HODOR Anani et à l'Ouest par la route LANKOUVI LOGOTE de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89928 déposée le 04/11/2021
M. EKLOU Komi Agbémébio, profession : EMPLOYE DE BANQUE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à SAGBADO KLEME connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GADEKA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89929 déposée le 04/11/2021
Mme DOGBA Agnès, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN TRESOR, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 27ca, situé à ANEHO connu sous le nom de GBODJOME, préfecture de Lacs et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEATIAFAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89931 déposée le 04/11/2021
M. GOURA Soulemane, profession : CHAUFFEUR demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la collectivité ATTIDOKPO-LOVI et à l'Ouest par la propriété ZIKPI Kdjo Sogbalé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89932 déposée le 04/11/2021
M. BLAOUCHI Prospère, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à AGOE SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 19a 56ca, situé à KOVIE connu sous le nom de TSIVE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par le centre de prière RAMA et à l'Est par la propriété AGBAVITO Yao Atsou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89933 déposée le 04/11/2021
M. IDRISOU Mouhamed, profession : INGENIEUR DES TRAVAUX demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 71ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJIBOLO Togbui et au Sud par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89934 déposée le 04/11/2021 M. BENHALE Gountanth, profession : INGENIEUR GENIE ELECTRIQUE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de ADELAKOME, préfecture de Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité HIABOUADE GBEMAPOU et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89935 déposée le 04/11/2021 Mme DAKETSE Essivi, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de AGBELIKOR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AKPAN et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89936 déposée le 04/11/2021 M. AGUIDI Kodjo, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO MADIKPETO connu sous le nom de ADIDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIEFE Wounyine et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89937 déposée le 04/11/2021 M. GUENOU-AHILDJA Kokou Benonia, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 82ca, situé à KOVIE connu sous le nom de DEKPO, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 20m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYEDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89938 déposée le 04/11/2021 M. ADJALLAH Gbenyimouede, profession : DIRECTEUR-ADMINISTRATIF FINANCIER demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à NOEPE connu sous le nom de WUMOTO, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété ADJALLAH Mawupemo Faith Samuella, à l'Est par la propriété ADANGNAHA Agbénowoko et à l'Ouest par la voie ferrée LOME-KPALIME de 50m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ADJALLAH Yoshua Hola et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90124 déposée le 8 novembre 2021 Mme LASSEY Adjélé Sylvie, profession : COMMERCANTE demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a14ca, situé à SAGBADO LANKOUVI connu sous le nom de ZOGBEDJI EKLI KOPE, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOSSOU MAGOVI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90125 déposée le 17 septembre 2021 M. KOUGBEADJO Komlavi, profession : PASTEUR EVANGELISTE demeurant à AGOE et domicilié à PLANTATION, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à TSEVIE KPATEFI connu sous le nom de ATCHASSIME, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud par une rue existante de 30m, à l'Est par une rue existante de 10m et à l'Ouest par la propriété AMAGLO Koami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92231 déposée le 06/12/2021 M. ADZAWLO Yao, profession : AGENT DE DEVELOPPEMENT demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à DAVIE connu sous le nom de TSITO, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGOH Kodjo B. et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92233 déposée le 06/12/2021 M. FORSON Kwedzo, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 84a 88ca, situé à ZOLO connu sous le nom de TSIVIEPE, préfecture de l'Avé et borné SURFACE A : au Nord par la propriété ZOTI Nougbo, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune. SURFACE B : au Nord au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par les propriétés DIKO Matey et ADINYADE Fiassi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92234 déposée le 06/12/2021 M. EMPLOYE DE BUREAU, profession : EMPLOYE DE BUREAU demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 24ca, situé à SAGBADO KLEME connu sous le nom de KLEME, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAWA Akoeté.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92250 déposée le 06/12/2021, M. KODA Apéléte Elikplim Jonas, profession : Militaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 14ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Amadahome, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par les lots N° 905A, 903, à l'Est par R.A et à l'Ouest par le lot N°904B.

Il déclare que ledit immeuble appartient à KODA Apéléte Elikplim Jonas et KODA E. L. Christiana et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92252 déposée le 06/12/2021, Mme AKLOM DEDE, profession : Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Gbenyedji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ABOBO, connu sous le nom de Logopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DJATUI TOKPONA et HOUADE, au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92253 déposée le 06/12/2021, M. AKLOM AMATE KOSSI, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 56ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Logopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité DOEVI, à l'Est par une rue de 16m, au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92254 déposée le 06/12/2021, M. AYIKA Dédé Mawulé, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Etats-Unis, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Aveta, connu sous le nom de Lowoe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOWADA, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92256 déposée le 06/12/2021, M. AYIKA Dédé Mawulé, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Etats-Unis, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Ségbé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DAYIBO, à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92257 déposée le 06/12/2021, M. AZY Kossivi Fetuli, profession : Comptable, demeurant à Agoe et domicilié à Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 28ca, situé à Badja, connu sous le nom de Dokplala, préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord par la route BADJA DOKPLALA de 20m, au Sud par la collectivité DEKPOR, à l'Est par la propriété NOGBEDJI Mensa L., à l'Ouest par la ligne de la Moyenne Tension de 32m. PARCELLE B: au Nord par la propriété DJOKPE Fassi, au Sud par la route BADJA DOKPLALA de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOGBEDJI Mensa L..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92258 déposée le 06/12/2021, M. AMEVOR Jacques A.M., profession : Gestionnaire Commercial, demeurant à Yokoe Agblegan et domicilié à Yokoe Agblegan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Aflao Segbe, connu sous le nom de Akato-Viépe, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGOSSO, au Sud par une rue existante 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92259 déposée le 06/12/2021, Mme SALAKO AKUVI HEPE ABIDE, profession : Secrétaire, demeurant à Abobo et domiciliée à Abobo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca ,situé à Abobo, connu sous le nom de Dzogblaopé Aglédji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGNAKOU ADJABLI ET ZUNKU, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92260 déposée le 07/12/2021, Mme AHAMEFULA ONUMAHOKA Emily Epse RIGOUDY, profession : Sans emploi, demeurant à France et domiciliée à France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 15a 32ca ,situé à Aflao Adidogome, connu sous le nom de Hetsiavi, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la collectivité AZIAMADJI, à l'Est par une rue de 16m, à l'Ouest par la collectivité HAYIBOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92261 déposée le 07/12/2021, M. BALOUKI Abra Laoudalou, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 82ca ,situé à Légbassito, connu sous le nom de Dékémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KOUMESSI, à l'Est et au Sud par une rue existante de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92262 déposée le 07/12/2022, M. NUGLOZEH EDEMAMENYONA, profession: Professeur, demeurant à Lomé et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Bame Agogomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TSOMANA Yawo, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92263 déposée le 07/12/2021, M. NUGLOZEH EDEMAMENYONA, profession : Professeur, demeurant à Lomé et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Bame Agogomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété TSOMANA Yawo, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92265 déposée le 07/12/2021, M. NUAKE KOSSI, profession : Exploitant Agricole, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 57a 37ca ,situé à BADJA, connu sous le nom de DODZI-BADJA, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBETOR .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92266 déposée le 07/12/2021, M. SOSSOU KOKOU, profession : Administrateur des FI., demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Aflao, connu sous le nom de Ségbé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHETO Dosse Kossi, à l'Est par une rue existante de 14m, .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92267 déposée le 07/12/2021, M. SOSSOU KOKOU, profession : Administrateur des FI., demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca ,situé à Sagbado, connu sous le nom de Apedokoe, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ETSE DAMAGNY, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92268 déposée le 07/12/2021, M. SKPANE Makre, profession : Administrateur civil, demeurant à Agoe Anokui et domicilié à Agoe Anokui, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 09ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Domessime, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBOVI, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la route Mission-Tové AGOENYIVE de 50m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92269 déposée le 07/12/2021, M. SKPANE Makre, profession : Administrateur civil, demeurant à Agoe Anokui et domicilié à Agoe Anokui, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kovié-Tédo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BOHLI, à l'Ouest par une rue non dénommée de, 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92270 déposée le 07/12/2021, M. SKPANE Makre, profession : Administrateur civil, demeurant à Agoe Anokui et domicilié à Agoe Anokui, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 00a 85ca ,situé à Anokui, connu sous le nom de Anokui, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATSON, à l'Est par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92271 déposée le 07/12/2021, M. SKPANE Makre, profession : administrateur civil, demeurant à AGOE et domicilié à ANOKUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 05ca ,situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de KOVIE MONENOU, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVEKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92272 déposée le 07/12/2021, M. ATIMASSO Ayewanou, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 53ca ,situé à KEVE, connu sous le nom de NOUKUI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MATREVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92279 déposée le 07/12/2021, M. TCHEDRE Aboudele-wafik, profession : Étudiant, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 35ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété TCHAKOURA, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVOSSAN DJIWONOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92282 déposée le 07/12/2022, Mme GNAGA-DJALEMA Wuinlagama Akouavi, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à FOREVER, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca ,situé à AGOE TOGOME, connu sous le nom de ADOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANTHONY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92283 déposée le 07/12/2022, M. GABA Folly Kodjo, profession : Géomètre, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à ANEHO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADOBOLO SEVERIN et SADE DJIDONOU et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92284 déposée le 07/12/2021, M. TOGAN Kofi-Kuma, profession : prêtre, demeurant à AGBELOUVE et domicilié à AGBELOUVE CATHOLIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de KONYITO, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWITI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92285 déposée le 07/12/2021, M. TOGAN Kofi-Kuma, profession : Prêtre, demeurant à AGBELOUVE et domicilié à AGBELOUVE CATHOLIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca ,situé à AKEPE AKEPEDO, connu sous le nom de DJIKOUSSODEKOPE, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KEME et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92286 déposée le 07/12/2021, M. MISSAYE Fred, profession : Revendeur, demeurant à LOME YOKOE et domicilié à KOPEGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de AFAGNAKONDJI, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWUNYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92287 déposée le 07/12/2021, M. EDORH Hodelea Soke, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à ADEWUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1976A, au Sud par le lot n° 1978, à l'Est par une rue de 30m et à l'Ouest par le lot n° 1975.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92288 déposée le 07/02/2022, M. AFFO AGNON Oniandon, profession : économiste, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVADJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBORGLI KOMLAN et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92289 déposée le 07/12/2021, Mme. TCHATAKPARA Rissalatou épouse AFFO AGNON, profession : Comptable, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca ,situé à DALAVE, connu sous le nom de TEGUE, préfecture de Zio et borné au Nord par l'axe de la haute tension GHANA-TOGO-BENIN, au Sud et à l'Ouest par la collectivité et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92290 déposée le 07/12/2021, M. DAKOCRE Laré Liyiapo, profession : Déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à KOVIE SEVA GBLETA, connu sous le nom de SEVA GBLETA, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MOUDON PAUL et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92293 déposée le 07/12/2021, M. DAKOCRE Laré Liyiapo, profession : déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 62ca ,situé à AFLAO AVOEME, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété ADAMPA, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MASSEME D.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92294 déposée le 07/12/2021, M. ADJI Meveyinowoe, profession : déclarant en douanes, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 09ca ,situé à WLI, connu sous le nom de KOUVE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADIGBLI et à l'Est par la propriété AHONSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92295 déposée le 07/12/2021, M. DAKOCRE Laré Liyiapo, profession : déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 98ca ,situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété FOFANA BYAO, au Sud par la propriété ZILEVOU, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et la propriété FOFANA BYAO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92296 déposée le 07/12/2021, M. FOLLY Kossi, profession : déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 05ca ,situé à AGBODRAFO ALOGAVI, connu sous le nom de KOULEVO, préfecture des Lacs et borné au Nord par la route AGBODRAFO-KPESSI de 20m, au Sud par la propriété LASSEY, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la route ALOGAVI KOULEVO de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92298 déposée le 07/12/2021, M. OHUONU Igwo Ademola, profession : employé de société, demeurant à LOME et domicilié à SAGBOVILLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à MISSION TOVE KPALA, connu sous le nom de MITIKOE, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TETE KPONDZO et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92299 déposée le 07/12/2021, M. ABOGA Ktchewou Komiga, profession : comptable, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOADIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca ,situé à NOEPE, connu sous le nom de ATSAKPO, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKAKPO, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92451 déposée le 8 décembre 2021 M. N'TSOUAGLO Kossi Lolonyo, profession : ENSEIGNANT demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de APEDOKOE GBOMAME, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABOU et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92505 déposée le 09/12/2021 M. ADOUVI Koffi, profession : Directeur de Société demeurant à Agbata et domicilié à Bas mono, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 17ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Abobo, préfecture de Zio et borné au Nord par la Route Logoe-Abobo, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSIGNON et à l'Est par la propriété EKOUE Désiré.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92507 déposée le 09/12/2021 M. ADOUVI Koffi, profession : Directeur de société demeurant à Agbata et domicilié à Agbata, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 90ca, situé à Abobo Sakpanou connu sous le nom de Azonkopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud par la propriété DANKPO, à l'Est et à l'Ouest par des rue de 14 mètres chacune

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92508 déposée le 09/12/2021 M. ADOUVI Koffi, profession : Directeur demeurant à Agbata et domicilié à Agbata, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 08ca, situé à Abobo connu sous le nom de Sakpanou Azonkopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété DANKPO, au Sud par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par une rue de 14 mètres

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92509 déposée le 09/12/2021 Mme KUDADJE Adjélé Kafui, profession : Secrétaire demeurant à Lomé et domicilié à Be Gakpoto, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 2ha 23 a 63ca, situé à Togblé kopé connu sous le nom de Tchiklonou, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AVO SOGAH, au Sud par la propriété KUDADJE Lassey, à l'Est par la retenue d'eau du projet coude à coude et à l'Ouest par la nouvelle piste du nouveau chantier de Gyma.

Il déclare que ledit immeuble KUDADJE Kpoti Kpobada et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92510 déposée le 09/12/2021 Mme AKLI Kokou Ablavi, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Kovié connu sous le nom de Todomé, préfecture de Zio et borné au Nord à l'Est et à l'Ouest par la propriété DRAKY et au Sud par un rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92733 déposée le 13/12/2021 Mme AGBOGNITO dede Homefa épouse AGBESSI, profession : Retraitée demeurant à Lomé et domiciliée à Apédokoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par les lots 845, 849 et 847, à l'Est par une rue de 16m

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92745 déposée le 13/12/2021 Mme FIAFONOU Adjovi Germaine, profession : Employée demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Wli connu sous le nom de Ayidzindzi, préfecture de Zio et borné au Nord la propriété BUAME, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par une rue de 14m, à l'Ouest par la collectivité HONGNO Komlan.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94184 déposée le 04/01/2022 M. PEGBESSOU Ezzo-Hana, profession : ARCHITECTE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 49ca, situé à AGOE LEGBASSITO connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPELI et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à CAME-INTER et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94219 déposée le 05/01/2022 M. TAKOUGNADI KONDO SIMON, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 16ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la propriété KINI Apéléké, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWAGA Missihoun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94240 déposée le 05/01/2022 Mme APOVO EDJODJINAMI GEORGETTE, profession: Commerçante demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Adidogomé, préfecture de Golfe et borné au Nord et à l'Est par les HTS SODJI, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 24m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94264 déposée le 05/01/2022 M. ATCHOLE-KEZIE EBELABA, profession : Ingénieur Agronome demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Kopegan, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOGODO Kossivi, BARAGBON Awudja et ADZALO Koffi Dzido.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94270 déposée le 05/01/2022 M. PENOUKOU AKOLISE, profession : Mécanicien Auto demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de kleme, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AVOGAN EGAH ALANGAN, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94274 déposée le 05/01/2022 Mme PENOUKOU AFANSI Epsé Panou, profession : Secrétaire demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 81ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AVOGAN EGAH ALANGAN, au Sud par la propriété GUEDOPE Eklou, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94297 déposée le 06/01/2022 M. AZIAMBLE JULES RABBI, profession : Agent de sécurité demeurant à Belgique et domicilié à Belgique, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 51a 57ca, situé à KEVE connu sous le nom de Gbave, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété N'BOLO, à l'Est par la propriété AMAGLO Kouma, à l'Ouest par la propriété ASSIH Kofi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94302 déposée le 06/01/2022 Mme WITAAkou Enyonam, profession : Tresseuse demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à Kévé connu sous le nom de Badjamodji Troveme, préfecture de l'Avé et borné au Nord et Sud par la propriété HABLAME, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94319 déposée le 06/01/2022 Mme DICK Léontine, profession : Revendeuse demeurant à France et domiciliée à France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 71ca, situé à Djablé connu sous le nom de Zovadjin, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SODOGA Komlan, au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94328 déposée le 06/01/2022 M. AGBAVITOR Kwami Emmanuel, profession : Médecin demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 95ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Afangna Kondji, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par une rue non dénommée de 18m, à l'Est par la route Sanguéra Mission-Tové de 30m, à l'Ouest par la collectivité ILZIOSSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94364 déposée le 07/01/2022 Mme AWUME ABRA AIMEE DOVENE Epse DA SILVEIRA, profession : Employé de Bureau demeurant à France et domiciliée à France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Aflao connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot N°8A, au Sud par la R.A., à l'Est par le lot N°9, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94374 déposée le 07/01/2022 Mme TAGBA-DJERI Hamdiya Epse BODE, profession : étudiante demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à Togblekopé connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATOKO, au Sud par une rue non dénommée de 18m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94379 déposée le 07/01/2022 Mme YEME ADJOA SIKA, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 04ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Agbélouvé, préfecture de Zio et borné au Nord par la Rivière Adokpoetowu, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KOUMI, à l'Est par la propriété IDRISSOU Faousiatou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94380 déposée le 07/01/2022 M. ANATTOVI Ayaovi, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 60ca, situé à Baguida connu sous le nom de Avépozo, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité NONOU DJREKOUBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94400 déposée le 07/01/2022 Mme BIANOU Koumérialo, profession : Retraité demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca, situé à Démakpoè connu sous le nom de Apenyigbui, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N° 61, au Sud par le lot N°71, à l'Est par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par le lot N° 60.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94411 déposée le 07/01/2022 M. ZEWU Kossi Seyram, profession : COMPTABLE FINACIER demeurant à KPALIME et domicilié à KPALIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NODZRO et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94334 déposée le 06/01/2022 M. BARRIGAH B. Anani, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 98ca, situé à devikamé connu sous le nom de devikamé, préfecture de Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AMOU Eklou, à l'Est par la route de devikame de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94438 déposée le 07/01/2022 M. ADJONKOH Komla, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 31ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la propriété AVOGAN, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MAKE Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94439 déposée le 07/01/2022 Mme N'DJELLE TOUTOUH AIDA, profession : Cuisinière demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à Lomé connu sous le nom de Agbalépédo, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud par le lot N°85, à l'Est par le lot N°87, à l'Ouest par le lot N°83.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94466 déposée le 10/01/22 M. TETOWALA AWOULIM. M-I, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 86ca, situé à Davié connu sous le nom de Nyangbé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIALE KOMI, au Sud par la propriété AZIALE Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94479 déposée le 10/01/22 M. AGBEMEWO KOKOUVI Ghislain, profession : Topographe dessinateur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 90ca, situé à Lébé connu sous le nom de Lowé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par une rue de 14m, à l'Ouest par la propriété Mme. DOVOR Afi Makpokpo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94510 déposée le 10/01/22 M. TODOE Koffi Dodji, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 38a 76ca, situé à Atsave connu sous le nom de Agoto-Djakpodji Gbinoudeto, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété TOGBE, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATSOUKPATI, à l'Est par la route Kpové de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94560 déposée le 11/01/22 Mme KLAWOE Semeho, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 47ca, situé à Baguida connu sous le nom de Adamavo, préfecture de Golfe et borné au Nord par les lots 1582A et 1583A, au Sud par les lots 1584 et 1585, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par le lot N°1582A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94575 déposée le 11/01/22 M. MABOUDOU Comlan, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATTIKPO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94578 déposée le 11/01/22 Mme KOFFI Kponomaïzoum Irène épouse MACARIA, profession : Ménagère demeurant à France et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 51a 09ca, situé à Agbélouvé Avedjé connu sous le nom de Donomade, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité DZOKLI, au Sud par la propriété ADIGOU Bachirou, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOSSOH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94674 déposée le 12/01/22 M. TABE Victorien Tagba représenté par Mme. NABINE Barkissou, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DALAVE AFOIN connu sous le nom de WOUGAN, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADABADJI Daniel et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à TABE Victorien Tagba et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94724 déposée le 10/01/22 M. WODZRO KOSSI Clement, profession : Matelot demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 66ca, situé à Dagbati connu sous le nom de Kossidamé, préfecture de Vo et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALATEVI, au Sud par la route KOSSIDAME KOUTIDJI de 25m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95972 déposée le 1er février 2022 M. AMOUZOU Fabrice, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Nanegbe, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N°1344, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot N° 1342B, à l'Ouest par le lot N° 1341.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95991 déposée le 1er février 2022 Mme BARRIGAH Angèle Dédé, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Aného connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture de Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m; au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTI Kodjo ; à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96058 déposée le 02/02/22 M. DO REGO D'Almeida, profession : Notaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 13ca, situé à Agoenyivé connu sous le nom de Togomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot 134, au Sud par le lot 130, à l'Est par une rue non dénommée de 30m et à l'Ouest par le lot 132.

Il déclare que ledit immeuble Sté BLACK FACE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96200 déposée le 03/02/22 M. GABA Kwawouvi Yao, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de AGBLEKPOE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFOLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96201 déposée le 03/02/22 M. DOUDJI Yawo Nukunu, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 05ca, situé à AGBELOUVE ADZRALA connu sous le nom de GNIGBE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune, au Sud par la route ADZRALE KOPE AGBELOUVE de 30m et à l'Ouest par la propriété DOUDJI YAWO NUKUNU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96202 déposée le 03/02/22 Mme DZOH Afi ManaM., profession : RELIGIEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 26a 49ca, situé à KEVE-NOEPE connu sous le nom de AZAMAGLO, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la propriété ABLOMETI, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96203 déposée le 03/02/22 M. KANABO Kokou Mawunyo Josue, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à MISSION TOVE KPALA connu sous le nom de ANYIGBE, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AZIAKNOU et MLATAOU et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96204 déposée le 03/02/22 M. KOTSANU Kouami Mawuli, profession : FINANCIER demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à MISSION TOVE KPALA connu sous le nom de ANYIGBE, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AZIAKNOU et MLATAOU et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96205 déposée le 03/02/22 M. TOVON Kokou Mawouli, profession : PHOTOGRAPHE demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 80ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de AGBLEKPOE, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AZIABOU ANIMAKA, à l'Est par la propriété GAMON DAKLOU, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96206 déposée le 03/02/22 M. FIATY-AMENOUVOR Kokoutsè Dodzi, profession: MECANICIEN AUTO demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO connu sous le nom de APEDOKOE GBOMAME, préfecture de Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GNAMATSI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96207 déposée le 03/02/22 M. FIATY-AMENOUVOR Kokoutsè Dodzi, profession : MECANICIEN AUTO demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 31ca, situé à TSEVIE DAVIEMODJI connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio et borné au Nord par les lots n° 130 et 132, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 30m et à l'Ouest par le lot n° 129.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96208 déposée le 03/02/22 Mme ACAKPO-ADDRA Vibo Abia, profession : AGENT COMMERCIAL demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBEDZE et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96209 déposée le 03/02/22 M. FIATY-AMENOUVOR Kokoutsè Dodzi, profession : MECANICIEN AUTO demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 82ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de BOLOUMODJI, préfecture de Zio et borné au Nord par le lot n° 64, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par une rue existante de 16m et à l'Ouest par le lot n° 61.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96210 déposée le 03/02/22 M. MABUDU Bertin Vital, profession : DIRECTEUR TECHNIQUE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 30ca, situé à AKEPE connu sous le nom de SEKLEKPODZI, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m chacune, à l'Est par la propriété MABUDU ABALO et à l'Ouest par les propriétés MABUDU ABALO et KOGBE ADEDJE APEDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96211 déposée le 03/02/22 Mme INOUSSA Mouyibatou O, profession: KINESITHERAPEUTE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 45ca, situé à AKEPE connu sous le nom de SEKLEKPODZI, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété KOGBE ADEDJE APEDO, au Sud par une rue existante de 12m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96212 déposée le 03/02/22 M. KEBALO Lelenda Florent, profession : ETUDIANT demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité GADESSE, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96213 déposée le 03/02/22 Mme SAMBOE Adzovi Edzikomile épouse MESSAN, profession : COIFFEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 62ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture de Golfe et borné au Nord par la propriété AGBONOUGA, au Sud par la route YIDAVE AKATO AVOEME de 30m, à l'Est par la collectivité MASSEME et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96214 déposée le 03/02/22 M. SIKPA Kofi Atsou, profession : CHAUFFEUR demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 33a 94ca, situé à DAVIE connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par la rue du bar VENUS de 20m, à l'Est par la propriété TOVIWOU et à l'Ouest par une rue en projet de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96215 déposée le 03/02/22 M. SIKPA Kofi etsè, profession : CHAUFFEUR demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 37a 78ca, situé à DAVIE connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio et borné au Nord par la rue du bar VENUS de 20m, au Sud par la propriété AGBODRE, à l'Est par une rue en projet de 16m et à l'Ouest par une rue en projet de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96217 déposée le 03/02/22 M. ABOTSI Gagnedzi Komlan, profession : EMPLOYE DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié à ASSIGOME-VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 26a 50ca, situé à DAVIE connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio et borné au Nord par la rue du bar VENUS de 20m, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 16m chacune et à l'Est par la propriété AGBODRE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96218 déposée le 03/02/22 M. AGBEZOUKE Kwami, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à GBODJOME connu sous le nom de TOPOU-KONDJI, préfecture de Lacs et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité ATTIOGBE TOPOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96220 déposée le 03/02/22 Mme ALASSANI Faouzietou, profession : COMPTABLE GESTIONNAIRE demeurant à AGOE et domiciliée à ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 49ca, situé à AGOE connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 330-333A, au Sud par le lot n° 333C-334, à l'Est par le lot n° 332 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96221 déposée le 03/02/22 Mme KONDO Djara Ayikinam, profession : REVENDEUSE demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à VAKPOSSITO connu sous le nom de ASSIGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 648, au Sud par le lot n° 647A, à l'Est par le lot n° 646 et à l'Ouest par une rue de 24m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96223 déposée le 03/02/22 M. KOUMADO Kossi, profession : ARTISTE CHANTEUR demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de FOZOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMAGLO et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96224 déposée le 03/02/22 Mme. GOUDEAGBE Sandra Kokoe Sitou épouse SYLVESTRE, profession : INFIRMIERE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 26ca, situé à AKEPE connu sous le nom de SEKLEKPODZI, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété MABUDU ABALO, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune et à l'Est par la propriété KOGBE ADEDJE APEDO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96225 déposée le 03/02/22 M. KOUMADO Kossi, profession : ARTISTE CHANTEUR demeurant à HOUMBI et domicilié à HOUMBI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 59a 38ca, situé à TSEVIE KOLO connu sous le nom de KOLO, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AZIANGBEDE, au Sud et à l'Est par la collectivité SOKPA et à l'Ouest par la propriété LARE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96226 déposée le 03/02/22 M. SOSSAH Mose, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à DALAVE connu sous le nom de DJOGBLAKOPE, préfecture de Zio et borné au Nord et l'Ouest par la propriété ADJOGUIDI, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96227 déposée le 04/02/22 M. KASSEGNE Koffi, profession : ETUDIANT demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 41ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de APEDOKOE GBOMAME, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété GAVE S. et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96228 déposée le 04/02/22 M. KASSEGNE Koffi, profession : ETUDIANT demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 95ca, situé à NOEPE connu sous le nom de AKPAVEME, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ESSOR K., au Sud par la route NOEPE ADOUGBLEVOU de 20m et à l'Ouest par une parcelle non identifiée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96229 déposée le 04/02/22 M. KASSEGNE Koffi, profession : ETUDIANT demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 17a 72ca, situé à NOEPE connu sous le nom de AGBAGBODZI, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DOUGAH R., au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété DOUGAH R. et une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96233 déposée le 04/02/22 Mme. KPTESSOU AYIVON Akou épouse KOMEDZA, profession : ASSISTANTE MEDICALE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 44ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de SAGBADO, préfecture de Golfe et borné au Nord par les lots n° 2 et 3, au Sud par le lot n° 5B, à l'Est par une rue de 24m et à l'Ouest par le lot n° 4.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96235 déposée le 04/02/22 M. AKPAKA Kossiga, profession : SOUDEUR demeurant à MISSION TOVE et domicilié à MISSION TOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 81ca, situé à KOVIE connu sous le nom de WLUIVOE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par la propriété DJAMESSI et à l'Ouest par la propriété DJAMESSI et la route KOVE SEVA WLUIVOE de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96236 déposée le 04/02/22 M. AYEDJI Kossi, profession : INSPECTEUR DES DOUANES demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 66ca, situé à ABOBO connu sous le nom de ZEGLE APEYEYEME, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ZOUMAVO AMEVI, à l'Est par la propriété ATTLOU et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96237 déposée le 04/02/22 Mme. ADAKE Tedou épouse TCHALIM, profession : GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 35a 82ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ABOADJI KOMLA, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96238 déposée le 04/02/22 Mme. SOULOU Alibi Essohanam, profession : PROFESSEUR DE LYCEE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO connu sous le nom de APEDOKOE GBOMAME, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOVON BALI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96239 déposée le 04/11/22 Mme. AMENYRA Abla, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 87ca, situé à SANGUERA DANLIME connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AHIADIPE TOGBUI VIZA, au Sud par la collectivité KAGLAN, à l'Est par une rue existante de 16m et à l'Ouest par l'église catholique de ZOSSIME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96240 déposée le 04/02/22 Mme. AMENYRA Abla, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 95ca, situé à SANGUERA DANLIME connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AHIADIPE KOMI ADZEWODA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96241 déposée le 04/02/22 Mme. KLU-AKLIKA Aku, profession : SECRETAIRE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété EHON ADANISSI, au Sud par la collectivité VIDJRO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96242 déposée le 04/02/22 M. BILIWE Mazama-Esso, profession : INGENIEUR GENIE RURAL demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à MISSION TOVE KPALA connu sous le nom de KONYITO, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BLAPOUTI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96243 déposée le 04/02/22 M. BILWE Mazama-Esso, profession : INGENIEUR GENIE RURAL demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 09ca, situé à LEGBASSITO MADJIKPETO connu sous le nom de AGBAGNOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBAGNON et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96244 déposée le 04/02/22 M. ALLADO Yawovi Kokougan, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 82ca, situé à TABLIGBO DJIWOSSA-KONDJI connu sous le nom de AKAHOUN-KOME, préfecture de Yoto et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALLADO et à l'Est par un boulevard circulaire.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96245 déposée le 04/02/22 M. ALLADO Yawovi Kokougan, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 85ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de ATITOE, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWAGA KOMLA et au Sud par une rue de 14m et la propriété AWAGA KOMLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96246 déposée le 04/02/22 M. GBATI Idrissou, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à TOGGLEKOPE connu sous le nom de AKOIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété GODJE DJIBRIL et à l'Est par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96247 déposée le 04/02/22 M. GOSSOU Sylvestre K.M., profession : AVOCAT demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 68a 35ca, situé à TSEVIE DAVIE connu sous le nom de DZOGBEMOKPLI, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 20m chacune, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une parcelle non identifiée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96248 déposée le 04/02/22 M. KEGBE Agognon, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à DJAGBLE et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à KPOME APEYEME DZOGBLAKOPE connu sous le nom de SEVETA, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADOM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96249 déposée le 04/02/22 M. KEGBE Agognon, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à DJAGBLE et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à ABOBO LEBE connu sous le nom de ABOLAVE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPOGO AZIABOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96278 déposée le 04/02/22 M. ATIOTBE Koffi, profession : Apprenti-Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à Aflao connu sous le nom de Avédji Agetu, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot 1856, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot 1857 et à l'Ouest par le lot 1855A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96483 déposée le 08/02/2022 M. AYASSOU Kodjo M.D, profession : GEOMETRE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 80a 31ca, situé à GBATOPE connu sous le nom de DAVEDJI, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96484 déposée le 08/02/2022 M. DJADOU Komlan Mawuvi, profession : TOLIER SOUDEUR demeurant à LOME et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca, situé à TSEVIE DJAGBLE connu sous le nom de POUKEDJI, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBAGBA et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96485 déposée le 08/02/2022 M. AYASSOU Kodjo M.D, profession : GEOMETRE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 42a 91ca, situé à GBATOPE connu sous le nom de DAVEDI, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et au Sud par la propriété SOGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96486 déposée le 08/02/2022 M. DJADOU Komlan Mawouvi, profession : TOLIER SOUDEUR demeurant à LOME et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à TSEVIE DJAGBLE connu sous le nom de POUKEDJI, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBAGBA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96527 déposée le 09/02/2022 M. TCHAMDJA Pitalounani, profession : ATTACHE COMMERCIAL demeurant à DAPAONG et domicilié à MALINA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à LILIKOPE BOKOLEKOPE connu sous le nom de TAGBADZA, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AHLI et la propriété OLANLO AYE IDOH, au Sud par la propriété KOMBATE KANLANFEI, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96900 déposée le 14/02/2022 M. et Mme. AFANOU Anani et AMAH-TCHOUTCHOU Adakou, profession : Entrepreneur et Commerçante demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 52ca, situé à Glidji connu sous le nom de Kékéssi Kondji, préfecture de Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété GLOKPOR Adakou Bénédicte, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96901 déposée le 14/02/2022 M. AFANOU Kossi, profession : Déclarant en Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Aneho connu sous le nom de Afidenyigba, préfecture de Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AKAKPO Kokou et à l'Est par une rue 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96902 déposée le 14/02/2022 M. ELARE Yawo, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Dabaracondji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Aklafoueme-Kpota, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété KOLIKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96903 déposée le 14/02/2022 Mme. ABOKI Amivi Massa, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domiciliée à Forever, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Ségbé Zanvi , préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété CHIKATA Koffi et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96904 déposée le 14/02/2022 M. ALEDJO Affo, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Wli connu sous le nom de Wli, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AWAGLO, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96905 déposée le 14/02/2022 M. MAMAH Tikinam Bazamani, profession : Ingénieur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Kovié connu sous le nom de Tédó Ananissimé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DABLA Adyewoda et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96906 déposée le 14/02/2022 M. BOUNDJOU Gnandi , profession : Ingénieur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 72ca, situé à Davié connu sous le nom de Daviémondji, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la propriété GBOLO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOMADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96907 déposée le 14/02/2022 Mme. SAVI Affi Dzigbodi, profession : Caissiere demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité AGBEKPONU, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKPAGUELI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96908 déposée le 14/02/2022 M. WODOME Kodjovi delali , profession : Inspecteur demeurant à Lomé et domicilié à Soviépe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Noépé connu sous le nom de Aképé Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TODZADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96909 déposée le 14/02/2022 M. VEYATO Akpaku Komla Jonathan, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 68ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Klotémé, préfecture de Zio et borné au Nord la propriété ADJA-KPASSOU, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété SOWU et à l'Ouest par la Route SANGUERA-MISSION TOVE de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96910 déposée le 14/02/2022 Mme. TOMBEGOU Maridoua, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Fiovi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APLA TOKPO Ayawavi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96911 déposée le 14/02/2022 M. KAMAGA Nambe, profession : Rétraité demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéy, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BOLOU Kodjo et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96912 déposée le 14/02/2022 M. KAMAGA Nambe, profession : Rétraité demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéy, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 19a 70ca, situé à Mission Tové connu sous le nom de Kpala Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété APETOWOGBO Koamivi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96913 déposée le 14/02/2022 Mme. KABIAH-BAKAM Makliwe épouse DJALDJAL, profession : Pâtissière demeurant à Lomé et domiciliée à Damé Anomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Fiovi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par le lot 27, au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96914 déposée le 14/02/2022 M. AYAWLI Kossi Mawuli, profession : Electricien Auto demeurant à Lomé et domicilié à Sanguera, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Badza connu sous le nom de Dodzi, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPELI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96915 déposée le 14/02/2022 M. AYAWLI Kossi Mawuli, profession : Electricien Auto demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 70ca, situé à BADJA connu sous le nom de DODZI, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPELI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96916 déposée le 14/02/2022 M. AYAWLI Kossi Mawuli, profession : Electricien Auto demeurant à Lomé et domicilié à Sanguera sanyrako, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 70a 45ca, situé à BADJA connu sous le nom de AFIADENYIGBA, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AGBENYADJI, au Sud par la propriété AZIAGO, à l'Est par la propriété Bè Koffi et à l'Ouest par la propriété WUASSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96917 déposée le 14/02/2022 M. ADJALE Lanhezie, profession : Juriste demeurant à Lomé et domicilié à Sanguera, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Sagnrako, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HALO et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96918 déposée le 14/02/2022 Mme. TCHADO Tchilalou épouse GNAPO, profession: Secrétaire demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédogan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 67ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité BOUAME et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96919 déposée le 14/02/2022 M. YOVOGAN Kokou, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYIVON et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96920 déposée le 14/02/2022 M. RAKOHIN Essénouwa, profession : Délégué Médical demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 12ca, situé à Noépé connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la collectivité BARAGBO, à l'Est par la propriété AKPABLA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96921 déposée le 14/02/2022 M. AKOHIN Essénouwa, profession : Délégué Médical demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 57ca, situé à Noépé connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AKPABLA et à l'Est par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96922 déposée le 14/02/2022 M. IDDRISSOU Salifou, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 28ca, situé à Adétikopé Agodéké connu sous le nom de Bayémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGOUDAVI, au Sud et à l'Est par la propriété SAVI DE TOVE T.F.N° 34035RT

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96923 déposée le 14/02/2022 Mme. ADESHINOOU Sikira, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWAGA Komi et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96924 déposée le 14/02/2022 M. YAO Komi, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Anagokomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 32ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Yogan Avéta, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBEGNA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96925 déposée le 14/02/2022 Mme. KABOUA Prenam, profession : Archiviste Documentaire demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Kladjémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TEKPE DENU et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96926 déposée le 14/02/2022 M. AKAKPO Koffi T. Martial, profession : Avocat demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Forever, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 30a 00ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Dzogbédji Vonta, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété SAMAROU Saïbou, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96927 déposée le 14/02/2022 Mme. SOSSOU Ahoefa Amelevi, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé Awatamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 85ca, situé à Noépé connu sous le nom de Atsakpo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOGBLEAMENU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96928 déposée le 14/02/2022 M. ANENOU Nounouke, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16a 52ca, situé à Anfoin connu sous le nom de Kponto, préfecture de Lacs et borné au Nord par la propriété ADUADJE Kouedjin, au Sud par la propriété ANENOU Tèvi, à l'Est par la propriété ADEGNIADJRE Kokouvi et à l'Ouest par la propriété GBEBOUME Fofovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96929 déposée le 14/02/2022 M. ANENOU Noubouke, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 34ca, situé à Anfoin connu sous le nom de Fiata, préfecture de Lacs et borné au Nord par la Route ANFOIN-FIATA AKLAKOU de 20m, au Sud par la propriété ANENOU Akouélé Tètèvi, à l'Est par une Ligne de Haute Tension et à l'Ouest par le T.F.N°45857.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96930 déposée le 14/02/2022 M. GAFAN Kokouvi Charles, profession : PDG de Société demeurant à Lomé et domicilié à Residence du Benin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 17ca, situé à Anfoin Hangoume connu sous le nom de Gboka Kondji, préfecture de Lacs et borné au Nord par la propriété GNENDA Hoinsi, au Sud par la propriété TAKASSI Aboudou, à l'Est par la propriété AKAKPO Agbekponou et à l'Ouest par la Route Nationale N°4 Aneho-Tabligbo de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96931 déposée le 15/02/2022 Mme. TCHONDA Pisani epse PAULET, profession : Coiffeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apedome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TODZO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96932 déposée le 15/02/2022 M. N'SOUGAN Honoré, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Madjèkpeto, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Kovié connu sous le nom de Tsivé Monénu, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété KINI Yawo, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96933 déposée le 15/02/2022 M. GABA Assiongbonvi, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Adidiogome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca, situé à Aflao Gakli connu sous le nom de Adidogomé Apedokoé, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot 1869, à l'Est par le lot 1868B et à l'Ouest par le lot 1867.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96934 déposée le 15/02/2022 M. CODJO Comlanvi Fifonsi, profession : Electronicien demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Logoté, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDITE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96935 déposée le 15/02/2022 M. ALASSANI Alassanbiga , profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 72ca, situé à Kpala Anoma connu sous le nom de Tefian, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la Route non dénommée de 16m, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par la propriété GBEDEMAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96936 déposée le 15/02/2022 Mme. DJABIGOU Danam, profession : Enseignant demeurant à Lomé et domiciliée à Togblé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié connu sous le nom de Didové, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZOUGLO et au Sud par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° ~~96937~~ déposée le 15/02/2022 M. BABOGOU Kondanlenga K , profession : Carossier demeurant à Lomé et domicilié à Togblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 58ca, situé à Lomé connu sous le nom de Togblé Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété de M et Mme. KOUDOLO, au Sud par la propriété GUIDIGAN Sedi, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété Afatsawo AKSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96939 déposée le 15/02/2022 M. IROUKORA Grégoire, profession : Agent de Sécurité demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Lébé Homakpoé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUSSOU Koffi, AMEGAN Komlan et LOGLI Sodokpon et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96940 déposée le 15/02/2022 M. ADJALITE A. Kouma Napoko, profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 83a 32ca, situé à Badja connu sous le nom de Agoudja, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété NOUGBO Missida, à l'Ouest par la propriété KAMASSA et au Sud par la Route AGOUDJA-WONOUGBA de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96941 déposée le 15/02/2022 Mme. KOUKPAKI D Ibidoun Angèle, profession : Journaliste demeurant à Lomé et domiciliée à Amoutivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 65ca, situé à Tsévié Kpali connu sous le nom de Tsavé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AVONYO HOUSROU et à l'Ouest par une rue en projet de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96942 déposée le 15/02/2022 Mme. KOUKPATI D. Ibidou Angele, profession : Journaliste demeurant à Lomé et domiciliée à Amoutivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 75ca, situé à Glainvié connu sous le nom de Agbalafé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété TOKLO GBLOMAKOU Adzoa, à l'Est par la propriété ATTAGLO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96943 déposée le 15/02/2022 Mme. KOUKPATI D Ibidoun Angele, profession : Journaliste demeurant à Lomé et domiciliée à Amoutivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 66ca, situé à Gblainvié connu sous le nom de Kogbe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité WOWUI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96944 déposée le 15/02/2022 Mme. SAMBOUEBE Kinanso Binitieni, profession : Cuisiniere demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adidome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AZIANYO et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96945 déposée le 15/02/2022 Mmes. AMEDEGNATO Nanou Tanguia et Fania Sonia, profession : Ménagères demeurant à Lomé et domiciliées à Lomé, majeures non interdites jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Be Est connu sous le nom de Klobatème, préfecture de Golfe et borné au Nord par la propriété ADAWOSSOU, au Sud et à l'Est par la propriété AFADEMON et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96946 déposée le 15/02/2022 M. LARE Danansoa, profession : Caissier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Choisissiez un élément., demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 06ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété HODOR et à l'Ouest par la propriété DODJAVOUDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96947 déposée le 15/02/2022 M. LARE Konnepo, profession : Gendarme demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 06a 50ca, situé à Agbélouvé connu sous le nom de Datiho, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APELETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96948 déposée le 15/02/2022 M. EGBELE Bouga Ouga K. D. , profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado Ségbé connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADZRAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96950 déposée le 15/02/2022 M. ATCHON Kossi Raphael, profession : REVENDEUR demeurant à AGOE et domicilié à ADJOUNBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 35ca, situé à WLI connu sous le nom de WLI-CENTRE, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AWANYO, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par la route WLI ASSOME de 20m et à l'Ouest par la propriété SOGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96951 déposée le 15/02/2022 Mme. AGBODENOU Adjovi, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à GBLINKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 99a 33ca, situé à KEVE connu sous le nom de BADJA-TSIVE, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité MANE, au Sud par la propriété AGBODENOU YAO et à l'Ouest par la propriété AFANGBEDJI YAOVI S.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96952 déposée le 15/02/2022 M. AGBODENOU Yao, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à ZION TO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité TOMELAALAGLO, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96953 déposée le 15/02/2022 Mme. KOUWANOU Chiba, profession : REVENDEUSE demeurant à TSEVIE et domiciliée à TSEVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 96ca, situé à GBLAINVIE connu sous le nom de TOVE, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété GBLOMAKOU, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 14m, 16m et 18m respectivement.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96954 déposée le 15/02/2022 M. AGBETOWOFA Koffi delassé, profession : SANS EMPLOI demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 03a 32ca, situé à AGBELOUVE connu sous le nom de AKAKPODJEKOPE, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEME

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96956 déposée le 15/02/2022 Mme. WALLACE Ehuigan, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier et d'un autre polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 88ca, situé à NOEPE connu sous le nom de ADOUGBLEVOU, préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord et à l'Est par la propriété ESSOR, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m. PARCELLE B : au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété ESSOR et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96957 déposée le 15/02/2022 Mme. BADANARO Lidao, profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE connu sous le nom de ADJOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 88, au Sud par le lot n° 89bis, à l'Est par le lot n° 91 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96958 déposée le 15/02/2022 Mme. BADANARO Médéré, profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE connu sous le nom de ADJOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 89, au Sud par le lot n° 90, à l'Est par le lot n° 92 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96959 déposée le 15/02/2022 Mme. HOENOU Ayawa, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 96ca, situé à NOEPE connu sous le nom de TOKLOVE, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 30m, au Sud par la propriété TENOU KOFFI et DOVLUI KOFFI, à l'Est par la propriété TENOU KOFFI et DOVLUI KOFFI et une rue de 20m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96960 déposée le 15/02/2022 M. LAWSON Gilles Sébastien Akoété II, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 53ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité AHONDO, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la collectivité ATIGAN et à l'Ouest par la propriété AHIANDJIPE N'DANOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96961 déposée le 15/02/2022 Mme. LOUKOUM Mamyline, profession : FRIGORISTE demeurant à LOME et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 54ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de AFIADENYIGBAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DORKENOU KOMLA et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96962 déposée le 15/02/2022 M. DOTSEY Kowote Patrice, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 36ca, situé à LOME ATTIEGOU connu sous le nom de RIVES DU ZIO, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot n° 57, au Sud par le lot n° 54B, à l'Est par un premier passage des boeufs de 28m et à l'Ouest par les lots n° 55 et 56.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96963 déposée le 15/02/2022 M. DOTSEY Messan Samadikpo, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à LOME ATTIEGOU connu sous le nom de RIVES DU ZIO, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 20m, au Sud par le lot n° 107B et à l'Ouest par le lot n° 106.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96964 déposée le 15/02/2022 M. EGLO Aholou François, profession : EMPLOYE demeurant à LOME et domicilié à AGBATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de AGBATA, préfecture de Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EGLO et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96965 déposée le 15/02/2022 Mme. ABOLO Adjovi épouse PRINCE DZIDZOLI, profession : DIRECTRICE DE SOCIETE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 57ca, situé à KEVE AKEPE connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIANGBA A. DOSSEH, à l'Est par la propriété DORLA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96966 déposée le 15/02/2022 M. ADENYO etikou Kofi, profession : CULTIVATEUR demeurant à ASSOME et domicilié à ASSOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 20a 82ca, situé à DAVIE connu sous le nom de FIFIME, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AKPOGOE, au Sud par la propriété CILACE, à l'Est par les propriétés GBANGBAN et CILACE et à l'Ouest par la propriété AKOFALA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96967 déposée le 15/02/2022 M. ABDOUL Rahaman, profession : REVENDEUR demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 84ca, situé à DALAVE connu sous le nom de ATSONKOPE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la collectivité GBAGBA et à l'Est par une ligne de haute tension.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96968 déposée le 15/02/2022 M. BAMAZE Ptiki Touwala, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO KLEME connu sous le nom de KPODJI, préfecture de Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité HAVON, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96969 déposée le 15/02/2022 M. BAMAZE Ptiki Touwala, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AFLAO KLEME connu sous le nom de KPODJI, préfecture de Golfe et borné au Nord et à l'Est par la collectivité HAVON, à l'Ouest et au Sud par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96970 déposée le 15/02/2022 Mme. ADENYO Abia M. Akpéné épouse TOKORO, profession: COUTURIERE demeurant à AGOE et domiciliée à ATSAVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 11ca, situé à TSEVIE DALAVE connu sous le nom de VOUGAN, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété DAWO YAWO et DAWO MAMA, au Sud par la collectivité LANDZRO et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96971 déposée le 15/02/2022 Mme. AGUH Akuvi Déla, profession : ASSISTANTE MEDICALE demeurant à TSEVIE et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 21ca, situé à ASSOME DAVIE connu sous le nom de DEME-DJIGBE, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité ABOTSI, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGUH et à l'Est par une rue existante de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96972 déposée le 15/02/2022 Mme. AGUH Massan Prisca, profession : MENAGERE demeurant à TSEVIE et domiciliée à DEME-DJIGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 32ca, situé à DAVIE-ASSOME connu sous le nom de DEME-DZIGBE, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGUH KOFFI EDONU et à l'Est par une rue en projet de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96973 déposée le 15/02/2022 M. AGUH Koffivi Agbové, profession : INSTITUTEUR demeurant à TSEVIE et domicilié à DEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 94ca, situé à TSEVIE DAVIE connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZELEY KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96974 déposée le 15/02/2022 M. KOUDJRAKO Kossi, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié à KAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca, situé à LOME BE connu sous le nom de WUITI-NUKAFU, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot n° 79, au Sud par le lot n° 82, à l'Est par les lots n° 80 et 81 et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96975 déposée le 15/02/2022 M. BAYOGDA Saba, profession : SERGENT demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03ha 01a 34ca, situé à ASSAHOUN ANDO WOLENOU connu sous le nom de SEDE, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GOMO KOUMELE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96976 déposée le 15/02/2022 M. AZO Yao, profession : TECHNICIEN ELECTRONIQUE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 31a 69ca, situé à DALAVE AGOTIME connu sous le nom de ADODO KOPE, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par la propriété YAOVI ADODO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96977 déposée le 15/02/2022 M. AHIBLEAME Kossi-Kouma, profession : CULTIVATEUR demeurant à TIKPLONOU KONDJI et domicilié à TIKPLONOU KONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 03ca, situé à TSEVIE KOLO connu sous le nom de AVETEBE, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KETI, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOKPOH et à l'Est par la propriété KODJO ABOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96978 déposée le 15/02/2022 Mme. AKOLLOR ATIALO Hanou, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à AGOE CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 67a 13ca, situé à DALAVE connu sous le nom de ATITEKPOSSOE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADEDZE KOMLA, au Sud par la propriété NADOBA INNOCENT et à l'Est par la collectivité AZIAGUE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96979 déposée le 15/02/2022 Mme. NAPO-KOURA Akime YvonneM., profession : DOCTEUR EN PHARMACIE demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de AGODOME, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété BADAHLIN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96980 déposée le 15/02/2022 Mme. TIGNOKPA Meyba épouse NAPO-KOURA, profession: RETRAITEE demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 25ca, situé à ATTIEGOU connu sous le nom de ATTIEGOGAN, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKOE et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96982 déposée le 15/02/2022 M. TANTE Ouyi, profession : TECHNICIEN DE SANTE demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 44ca, situé à DALAVE connu sous le nom de DODZO, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOKPA et MONKLA et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96983 déposée le 15/02/2022 Mme. MEBA N'naniwe épouse TANTE, profession : COMMERCANTE demeurant à AGOE et domiciliée à VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 59ca, situé à AGOE-NYIVE TOTSI connu sous le nom de NYIVEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par le lot n° 975B, à l'Est par le lot n° 976A et à l'Ouest par les lots n° 972 et 971.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96984 déposée le 15/02/2022 M. KOUDAHE Yaovi, profession : GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 81ca, situé à TSEVIE LOWOE connu sous le nom de SEWOUE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité SODO, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par la collectivité TOULASSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96985 déposée le 15/02/2022 M. AFATOLO Kokouvi, profession : DELEGUE MEDICAL demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de HOE, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété FIAGAN et à l'Est par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96986 déposée le 15/02/2022 Mme. ALI-TAGBA Salamatou, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 20a 50ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de AMEKOVIADÉ, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la réquisition n° 34834, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOTANTA et au Sud par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96988 déposée le 15/02/2022 Mme. ALI-TAGBA Salamatou, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 79ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de AMEKOVIADÉ, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TIDJANI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96989 déposée le 15/02/2022 Mme. ALI-TAGBA Salamatou, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 98ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de AMEKOVIADÉ, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TIDJANI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96990 déposée le 15/02/2022 Mme. ALI-TAGBA Salamatou, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 85ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de AMEKOVIADÉ, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété TIDJANI, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par la route nationale n°5 LOME KPALIME de 70m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96991 déposée le 15/02/2022 M. ASSIDENOU Kodjo Enyo, profession : DIRECTEUR COMMERCIAL demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de ZOVADJE, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEDJEHA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96992 déposée le 15/02/2022 M. GAWU Komlavi Gadzem, profession : ENTREPRENEUR BATIMENT demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot n° 1689, au Sud par le lot n° 1693, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1691.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96993 déposée le 15/02/2022 M. KAMEKPOR Efoe Emmanuel, profession : CHAUFFEUR demeurant à LOME et domicilié à BE-GAKPOTO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BE ATTIEGOU connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété DJOSSOU et à l'Est par la route ATTIEGOU ZOGBEDZI de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96994 déposée le 15/02/2022 Mme. NADJOMBE Damba, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à TOGBLEKOPE connu sous le nom de TSIKPLONOU KONDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété LASSEY C. ADJETAY et à l'Est par la propriété DOSSEY KARIN ANGELONE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96995 déposée le 15/02/2022 Ms FANDOUMI Itse Ayewouadan et KATCHEKPELE Edouard O, profession : MEDECIN et ASSISTANT MEDICAL demeurant à BORDEAUX et LOME et domiciliés à BORDEAUX et LOME, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à AFLAO GAKLI connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par le lot n° 1850, à l'Est par le lot n° 1842 et à l'Ouest par le lot n° 1840.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96996 déposée le 15/02/2022 M. AZALEKOR Komlan Hervé, profession : PASTEUR demeurant à LOME et domicilié à KAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 23ca, situé à KEGUE connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 285, au Sud par le lot n° 287 B, à l'Est par les lots n° 286 A et 288 et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96997 déposée le 15/02/2022 M. DOGBE Yawo Lolonyo, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLOMADIAPPEDEDE et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96998 déposée le 15/02/2022 M. DAKLOUNON Koffi, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété ADOM, à l'Est par la collectivité ALLAH et à l'Ouest par la collectivité ALLAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96999 déposée le 15/02/2022 M. KOUMEDZINA Kpéto, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BAGUIDA KPOGAN connu sous le nom de BAME, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DOH LABOUH et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97362 déposée le 21/02/2022 M. AGBEMAKPLA Yaovi, profession : Technicien Télécom demeurant à Lomé et domicilié à Dikamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 31ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Adjougba, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par Héritiers DOKLI, à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98110 déposée le 03/03/2022 M. MENSAH Yawo Abawu, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot N° 69A, au Sud par une parcelle, à l'Est par une rue de 16m, à l'Ouest par le lot N°68.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98161 déposée le 03/03/2022 M. ADJINON Kossi, profession : Entrepreneur demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à NOEPE connu sous le nom de NOEPE, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité NOSSI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98162 déposée le 03/03/2022 M. KUMODZI Dzévi Kofi Elolo, profession : Interprète de conférence demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 48ca, situé à TOGOVILLE connu sous le nom de TOKOIN, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété PLEKOU, au Sud par l'emprise du lac Togo, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98163 déposée le 03/03/2022 M. KUMODZI Dzévi Kofi Elolo, profession : Interprète de conférence demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 00ca, situé à TOGOVILLE connu sous le nom de TOKOIN, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété PLEKOU, au Sud par l'emprise du lac Togo, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98164 déposée le 03/03/2022 M. OURO-BANG'NA Manad, profession : Commerçant demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 94ca, situé à TOGBLEKOPE connu sous le nom de KOTOKOLI ZONGO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSIGNO KOAMIVI VICTOR et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98165 déposée le 03/03/2022 M. TOGBEVI Koffi, profession : Médecin demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KONYITO, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AVLE SEDJRO, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98166 déposée le 03/03/2022 M. ASSIONGBON Edoh Galley, profession : PDG de Pharmastra LC Togo demeurant à LOME et domicilié à KAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à KPOME DZOGBLA connu sous le nom de AVEDJI, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité TETE AGBODEKA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à PHARMASTRA LC TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98219 déposée le 04/03/2022 Mme. ABALO Kayi, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Apédokoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Souka Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MODENOU et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98328 déposée le 07/03/2022 M. GAFAN Kokouvi Charles, profession : DG de Société demeurant à Lomé et domicilié à Résidence du Benin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 34a 01ca, situé à Anfoin-Hangoume connu sous le nom de Gboka-Kondji, préfecture de Lacs et borné au Nord par la propriété KPATOGBE Emanuel, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la propriété AKAKPO Holeté et à l'Ouest par la Route Nationale N°4 Aneho-Tabligbo de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98341 déposée le 07/03/2022 Mme. NEGLO Abla, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adidome Akpaneme, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété YIBOKOU Ama et au Sud par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98342 déposée le 07/03/2022 M. AYENA Komlan Jonathan, profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Assiamagbléta, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIANYO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98343 déposée le 07/03/2022 Mme. GBADAMASSI Carine Xavière, profession : Sage-Femme demeurant à Aného et domiciliée à Goumoukopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EGBEDO et à l'Ouest par la Route DJIGBE MISSION-TOVE de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98344 déposée le 07/03/2022 M. NIKABOU Agba, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Agoènyivé Cacavéli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 87ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Cacavéli, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot 146, au Sud par une Voie de 50m, à l'Est par le lot 147B et à l'Ouest par le lot 144.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98345 déposée le 07/03/2022 Mme. NKOUKPONOU. Amavi epe WARTBURG, profession: Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Adamavo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 50a 33ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Djassemé, préfecture de Lacs et borné au Nord par la voie ferrée Hahotoé-Kpeme, au Sud par la propriété HARRYO et la propriété DJADE Koudaya, à l'Est par la route N°2 Lomé-Aneho de 40m et à l'Ouest par la propriété ATTIOGBE KLUHOUN .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98346 déposée le 07/03/2022 Mme. MESSAN Abetcho, profession : Coiffeuse esthéticienne demeurant à Allemagne et domiciliée à Allemagne, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Assome connu sous le nom de Agossito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOPEGNON Dotsè et à l'Ouest par une rue existante de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98347 déposée le 07/03/2022 Mme. MESSAN Abetcho, profession : Coiffeuse Esthéticienne demeurant à Allemagne et domiciliée à Allemagne, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 74ca, situé à Badja Dodji connu sous le nom de Apéto, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m, à l'Est par la collectivité WOUASSI et à l'Ouest par la collectivité NEGBLE et la collectivité KPOVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98348 déposée le 07/03/2022 M. AFANVI K. Blewoussi, profession : Boulanger demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca, situé à Bè Kélégougan connu sous le nom de Zogbédjji, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue en projet de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété YAKA et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98349 déposée le 07/03/2022 Mme. ATTISSO Akossiwa, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Bè Kelegougan connu sous le nom de Zogbedji, préfecture de Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SEDJRO et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98350 déposée le 07/03/2022 M. AGBA Bitinnawe, profession : Revendeur demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 55a 45ca, situé à KPOME TOKPANOU connu sous le nom de EGUDJOGBE, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUMESSI KOFFI et à l'Est par la route AGOME TOKPANOU de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98351 déposée le 07/03/2022 M. KOUMESSI Yawo Mawuena Guy, profession : Revendeur demeurant à LOME et domicilié à GBENYEDZI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 15ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de KPESSI, préfecture de Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété DJADJOU AKAKPO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98353 déposée le 07/03/2022 M. DJOSSOU Komi Bernard, profession : Pasteur demeurant à LOME et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEDZRA KOMLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98354 déposée le 07/03/2022 M. KUEVIDJENM. Théophile J, profession : électricien frigo demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à TOGGLEKOPE connu sous le nom de ALINKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ISSA SEYDOU et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98355 déposée le 07/03/2022 M. GBOGLAN Koffi, profession : maçon demeurant à DJAGBLE et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 91ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de DEVE, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADONSOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98357 déposée le 07/03/2022 M. DAKE Koffi Emmanuel, profession : sans profession demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 98a 08ca, situé à KEVE AGBOZOME connu sous le nom de MADJA, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété EFAN WILLIAM KOSSI, à l'Ouest par la propriété EZOU TEACHERVI et au Sud par la collectivité EHLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98358 déposée le 07/03/2022 M. DAKE Koffi Emmanuel, profession : sans profession demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 70ca, situé à AFLAO KLEME connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEXOVON et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98359 déposée le 07/03/2022 Mme. TOKO Afi Enyonam, profession : sans profession demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de ATCHANVEDO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANATOVI AYAWOVI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98360 déposée le 07/03/2022 M. DAKE Koffi Emmanuel, profession : Sans profession demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de ATCHANVEDO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANATOVI AYAWOVI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98361 déposée le 07/03/2022 Mme. TOKO Afi Enyonam, profession : sans profession demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 70ca, situé à LOME AFLAO KLEME connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEXOVON et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98362 déposée le 07/03/2022 M. ATCHA Loumonvi, profession : Technicien Telecom demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à AFLAO AKATO VIEPE connu sous le nom de VIEPE, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOSSI HODA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98363 déposée le 07/03/2022 M. ATCHA Loumonvi, profession : Technicien Telecom demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 48ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture de Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité GUEGUE, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98364 déposée le 07/03/2022 M. DAVI Yaovi, profession : Gestionnaire financier demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à MISSION TOVE APESSITO connu sous le nom de GBEMOUKPODJI, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ZAVON et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98365 déposée le 07/03/2022 Mme. AKAKPO Ablagan, profession : Informaticienne demeurant à AGOE et domiciliée à ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 54ca, situé à MISSION TOVE APESSITO connu sous le nom de GBEMOUKPODJI, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ZAVON et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98366 déposée le 07/03/2022 Mme. KPOGNON Ahoefa, profession : Comptable demeurant à AGOE et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à SANGUERA DAGBESSITO connu sous le nom de ZOGBETONOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la collectivité FOSSOU, à l'Est par une rue existante de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98367 déposée le 07/03/2022 M. FUMEY dela Edem Kodjo, profession : Inspecteur maritime demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca, situé à KOVIE connu sous le nom de KOUKLUME, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité GADAKA, au Sud par une rue existante de 16m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98368 déposée le 07/03/2022 M. GAVITSE Goka Kokou, profession : Employé de société demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 02ca, situé à KOVIE connu sous le nom de KOUKLUME, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m chacune, à l'Ouest par une rue existante de 16m et à l'Est par la collectivité GADAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98369 déposée le 07/03/2022 M. GAVITSE Komlavi, profession : Technicien demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 60a 12ca, situé à KOVIE connu sous le nom de KOUKLUME, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m chacune, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la collectivité GADAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98371 déposée le 07/03/2022 M. BOUDEMABIA Akla-Esso, profession : Entrepreneur bâtiment demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 68ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété LONHOGAN, au Sud et à l'Ouest par la réquisition n° 54025 et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98372 déposée le 07/03/2022 M. HUSSEY Kofi Edem, profession : Menuisier demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à DAVIE connu sous le nom de ZEVE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommée de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEZONLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98373 déposée le 07/03/2022 M. TEMANOU Dodo Prezinyo, profession : Restaurateur demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de WOUME, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les propriétés WONA GBETE et WOMENO et à l'Ouest par la propriété WONA GBETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98374 déposée le 07/03/2022 M. LAWSON Latévi Agbeko Ayikou, profession : Employé de bureau demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BLAPOUTI EDODJI AWOUGNON et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98375 déposée le 07/03/2022 M. GASSRE Koffi, profession : Comptable gestionnaire demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 91ca, situé à AGOE connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 577, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 580C et une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 580A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98376 déposée le 07/03/2022 M. EGLI Messan, profession : Missionnaire demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 97ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture de Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la propriété KPONSSOU KOFFI DAMESSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98377 déposée le 07/03/2022 M. TEKPOR etse Pierre, profession : Apprenti staffeur demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AKEPE connu sous le nom de ATTIDJIN, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBEDZE et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98378 déposée le 07/03/2022 M. POKONA Koakou, profession : Technicien supérieur de laboratoire demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 90ca, situé à APEDOKOE connu sous le nom de GBOMAME, préfecture de Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété BARBOZA WOOLEY, à l'Est par la propriété AKATO AMEGNINOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98379 déposée le 07/03/2022 Mme. AWILI Abidé, profession : Fonctionnaire de police demeurant à LOME et domiciliée à ZOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à TOGBLEKOPE connu sous le nom de ALINKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GATOR BOYI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98380 déposée le 07/03/2022 M. ABDON Kassimou, profession : Militaire demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à DJAGBLE GBAMA KOPE connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété AMOUZOU, à l'Est par la collectivité ADAWOSSOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98381 déposée le 07/03/2022 Mme. ABIDJI Akpénou Sika épouse ADAMOU, profession: Coordonnatrice de projet demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AGOE connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DJEGNO KOSSI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98382 déposée le 07/03/2022 M. AGBOKOU Ayao Ajandéké, profession : Gestionnaire demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 76ca, situé à MISSION TOVE DAGBESSITO connu sous le nom de KLOTEME, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SEDZRO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98383 déposée le 07/03/2022 M. GNINOSSO Kossi, profession : Soudeur à l'arc demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 89ca, situé à MISSION TOVE DAGBESSITO connu sous le nom de KLOTEME, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété SEDZRO et à l'Ouest par la propriété NYAWOLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98384 déposée le 07/03/2022 M. AGBOKOU Ayao Ajandéké, profession : Directeur de société demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 80ca, situé à MISSION TOVE DAGBESSITO connu sous le nom de KLOTEME, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété SEDZRO, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété NYAWOLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98385 déposée le 07/03/2022 M. AMOUZOU Komlan, profession : sans profession demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1261, au Sud par le lot n° 1263, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1262B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98386 déposée le 07/03/2022 M. SESSOU-ADISSEH Beni Ben, profession : Pasteur demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 907, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 893 et à l'Ouest par le lot n° 891A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98387 déposée le 07/03/2022 M. AGBEGNIDO Kodjo, profession : Ingénieur agronome demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 65ca, situé à LOME AFLAO connu sous le nom de AVEDJI, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 356C, à l'Est par les lots n° 356B et 355 et à l'Ouest par le lot n° 357.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98388 déposée le 07/03/2022 Mme. AGBETIAFA Essie, profession : Enseignante demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 95ca, situé à KOVIE connu sous le nom de HOEKPODZI, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété ATTIGBLA KOSSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98389 déposée le 07/03/2022 M. AKPO Mohamed, profession : mécanicien auto demeurant à LOME et domicilié à ATIKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 89ca, situé à AKEPE connu sous le nom de ASSIAMAGBLETA, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété MADJRA, au Sud par la propriété DOUMENYO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98390 déposée le 07/03/2022 M. AKPO Mohamed, profession : Mécanicien auto demeurant à LOME et domicilié à ATIKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AKEPE connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NODZRO KOMLA WISDOM et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98391 déposée le 07/03/2022 M. AKPO Mohamed, profession : Mécanicien auto demeurant à LOME et domicilié à ATIKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AKEPE connu sous le nom de KPUIPE, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEZE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98392 déposée le 07/03/2022 Mme. FIONOUKE Houndéfio, profession : Revendeuse demeurant à LOME et domiciliée à ANFAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à ABOBO ABLOTA connu sous le nom de AGBEKPUI, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKOE LAKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98393 déposée le 07/03/2022 Mme. NOUMAGNIN dedegan, profession : Revendeuse demeurant à TSEVIE et domiciliée à TSEVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à TSEVIE ASSIAMA connu sous le nom de WUAGBA, préfecture de Zio et borné au Nord par le lot n° 39, au Sud par le lot n° 43, à l'Est par le lot n° 40 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98394 déposée le 07/03/2022 M. BIGAH Yao, profession : Ingenieur genie civil demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à NOEPE connu sous le nom de ATIDE GOFI, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété KLOMEGAN KOFI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98395 déposée le 07/03/2022 M. GBATI Kondi, profession : Revendeur demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DALAVE connu sous le nom de DZOVE, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DAKOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98396 déposée le 07/03/2022 Mme. AGBOSSOU Yawa, profession : Assistante de direction demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AFLAO SEGBE connu sous le nom de SEGBE, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMEDON et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98397 déposée le 07/03/2022 M. THOGNON Kodjo Eric, profession : Revendeur demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca, situé à BAGUIDA KPOGAN connu sous le nom de AGODEKE, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOAYI et au Sud par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98398 déposée le 07/03/2022 M. DZOKPEY Joseph Koffi M, profession : Officier des FAT demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de BOLOUMODZI, préfecture de Zio et borné au Nord par le lot n° 15, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par le lot n° 18 et à l'Ouest par le lot n° 14.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98399 déposée le 08/03/2022 M. BARA Abdou Djallou et M. BOUKARI B. Fatihatou, profession : Journaliste et Médecin demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ADIDODOKPO SOKPAKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADETA et à l'Est par un passage de 06m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98400 déposée le 08/03/2022 M. ETOH Mawuli Gaga, profession : Médecin demeurant à TSEVIE et domicilié à TSEVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 58ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de WONYOME, préfecture de Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 8A, au Sud par le lot n° 8bis et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98401 déposée le 08/03/2022 Mme. AMEGBLE Dzigbodi Holase épouse SOGNIGBE, profession : Retraitée demeurant à TSEVIE et domiciliée à TSEVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 25ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de ADIAKPO, préfecture de Zio et borné au Nord par le lot n° 6, au Sud par le lot n° 4, à l'Ouest par le lot n° 8 et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98402 déposée le 08/03/2022 Mme. BARNABO Damthotin, profession : Entrepreneur demeurant à LOME et domiciliée à APESSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 30ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de WOUDIKE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJELI et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98403 déposée le 08/03/2022 Mme. BARNABO Damthotin, profession : Entrepreneuse demeurant à LOME et domiciliée à APESSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 60ca, situé à MISSION TOVE KOGNITO connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOUTE K. PAUL et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98404 déposée le 08/03/2022 Mme. BARNABO Damthotin, profession : Entrepreneuse demeurant à LOME et domiciliée à APESSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 41ca, situé à KPEVEGO connu sous le nom de BEGBE-DADOUKPE, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité DJEMOU, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOGAN YAO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98405 déposée le 08/03/2022 Mme. ABIFARIN Oyéyèmi, profession : Ménagère demeurant à USA et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMEDZRO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98406 déposée le 08/03/2022 Mme. ABIFARIN Oyénikè, profession : Accoucheuse d'état demeurant à AFANYAN et domiciliée à AFANYAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca, situé à AGOE connu sous le nom de CAMP FIR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 596, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 597A et à l'Est par une voie de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98407 déposée le 08/03/2022 Mmes. ABIFARIN Oyéyèmi et ABIFARIN Oyénikè, profession: Ménagère et Accoucheuse d'état demeurant à USA et AFANYAN et domiciliées à USA et AFANYAN, majeures non interdites jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 87ca, situé à AGOE connu sous le nom de TOTSI NYIVEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 212, 213B, au Sud par le lot n° 216A, à l'Ouest par le lot n° 214 et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98408 déposée le 08/03/2022 Mmes. ABIFARIN Oyéyèmi et ABIFARIN Oyénikè, profession : ménagère et accoucheuse d'état demeurant à USA et AFANYAN et domiciliées à USA et AFANYAN, majeures non interdites jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 37ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ATCHON, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elles déclarent que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98409 déposée le 08/03/2022 M. LODINA Komla, profession : Vendeur demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de DJAGBLE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADONSOU GBOGLAN et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98410 déposée le 08/03/2022 M. SOTODJI Ayassou, profession : Directeur de société demeurant à LOME et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AFLAO ADIDOGOME connu sous le nom de HETSIAMI, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 162, à l'Est par le lot n° 164 et à l'Ouest par une rue de 34m et le lot n° 160.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98411 déposée le 08/03/2022 M. MIHAMI Gagnon Kodjo, profession : Pompier demeurant à FRANCE et domicilié à FRANCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de AGOTIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADODO PROSPER YAOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98412 déposée le 08/03/2022 M. MIHAMI Gagnon Kodjo, profession : Pompier demeurant à FRANCE et domicilié à FRANCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de AGOTIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADODO PROSPER YAOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98413 déposée le 08/03/2022 M. MIHAMI Gagnon Kodjo, profession : Pompier demeurant à FRANCE et domicilié à FRANCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de AGOTIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADODO PROSPER YAOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98414 déposée le 08/03/2022 Mme. AMEWOUHO Séraphine Atsoufe, profession : Aide-soignante demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 77ca, situé à AFLAO KLEME connu sous le nom de YEWEPE, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété GATI et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98415 déposée le 08/03/2022 M. ATTIOGBEVI-SOMADO Eklou, profession : Agronome demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à SAGBADO APEDOKOE connu sous le nom de GBOMAME, préfecture de Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété FOLLY VICTOR, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété PASTEUR KODJO JOHN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98416 déposée le 08/03/2022 M. BLUSU Kossivi, profession : Revendeur demeurant à LOME et domicilié à AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de HEVE, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SILIVI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98417 déposée le 08/03/2022 M. KARKA Koto, profession : Inspecteur des douanes demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à AGOE connu sous le nom de ZOGBEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIDZRAKOU et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98418 déposée le 08/03/2022 M. AKOGO Koffi Dzidzogbe, profession : Enseignant demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 26ca, situé à NOEPE connu sous le nom de KPUIPE, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WONAME ADJIKADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98419 déposée le 08/03/2022 M. SAGBANA Babanam, profession : Assistant social demeurant à LOME et domicilié à BE KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à DAVIE connu sous le nom de WOGNON, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGODE KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98420 déposée le 08/03/2022 Mme. LAWSON-KOUDAHIN Nadou Eliké, profession: Consultante demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité SOWU, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98421 déposée le 08/03/2022 M. LAWSON Teyi-Hodonou K, profession : Contrôleur financier demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 88a 22ca, situé à KEVE AGOUDJA-BADJA connu sous le nom de AGOUDEKPE, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ADOVLO, au Sud par la propriété GAYIVO KOFFI, à l'Est par la propriété KOUVON KOMLA et à l'Ouest par la propriété D'ALMEIDA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98423 déposée le 08/03/2022 Mme. TCHAPEAU Tchakoudo Zeberatou, profession: Revendeuse demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 42ca, situé à NOEPE connu sous le nom de WOESSOME, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité EKPE APEDO et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98424 déposée le 08/03/2022 M. ADIGBLI Komlan, profession : Revendeur demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à AFLAO GAKLI connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot n° 782, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot n° 780 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98425 déposée le 08/03/2022 Mme. AKAKPOSSA Ablavi, profession : Ménagère demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO AKATO connu sous le nom de VIEPE, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEVE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98426 déposée le 08/03/2022 Mme. HOUESSE Ablavi Aklobessi, profession : Couturière demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KEMAVO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98427 déposée le 08/03/2022 M. BYLL-CATARIA Gilles Sitou Ahlonko, profession : sans profession demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de KOHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AYIVOR KOMLAN et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98428 déposée le 08/03/2022 M. SIZING Pedembada, profession : Chauffeur demeurant à LOME et domicilié à FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 18ca, situé à AGOE connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 254A, au Sud par le lot n° 257B, à l'Est par les lots n° 255 et 256 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98429 déposée le 08/03/2022 M. ATCHRIMI Komi Sagnan, profession : Délégué médical demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DAVIE connu sous le nom de BAME, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98430 déposée le 08/03/2022 M. DEGLA Ohougninou Komi, profession : Ingénieur agronome demeurant à LOME et domicilié à SUPER TACO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DAVIE connu sous le nom de BAME, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBLA et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98431 déposée le 08/03/2022 M. KPOMASSI Koami Lamine, profession : comptable demeurant à CANADA et domicilié à CANADA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 33a 19ca, situé à TOVEGAN connu sous le nom de NYITOE, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité LOGOSSOU, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEGLA et à l'Est par la propriété ALAYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98432 déposée le 08/03/2022 M. BOLOUVI Koffi, profession : Déclarant en douanes demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 97ca, situé à DALAVE connu sous le nom de DEMEGBLE, préfecture de Zio et borné au Nord par la route TSEVIE DALAVE de 30m, au Sud par la propriété SOGAN, à l'Est par la propriété SOGAN et une rue en projet de 20m et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98433 déposée le 08/03/2022 M. BOLOUVI Koffi, profession : Déclarant en douanes demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à DALAVE connu sous le nom de DEMEGBLE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 18m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOGAN et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98434 déposée le 08/03/2022 M. BOLOUVI Koffi, profession : Déclarant en douanes demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 28ca, situé à DALAVE connu sous le nom de DEMEGBLE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété SOGAN, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98435 déposée le 08/03/2022 M. ABALO Komlanvi, profession : Sans profession demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 77ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEWONU-GADESSE YAWO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98436 déposée le 08/03/2022 M. NAYO Ankou Agbévivi, profession : Ingénieur génie civil demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à KOVIE connu sous le nom de ANANISSIME, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété ADZOGUENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98437 déposée le 08/03/2022 M. KEOULA Ankou Elom, profession : Comptable demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16a 23ca, situé à KPOME AKADJAME connu sous le nom de DAYIVE, préfecture de Zio et borné au Nord par la route KLOUTSE KOPE KPOME de 20m, au Sud par la propriété AGBO YAOVI, à l'Est par la propriété HOINSO et à l'Ouest par la propriété GOZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98438 déposée le 08/03/2022 M. LARRE Mamah, profession : Revendeur demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de AVENYAKE, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BIAMANYO KOSSI et l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98439 déposée le 08/03/2022 M. BOUDOUMA Bouwedeou, profession : Technicien plombier demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 21ca, situé à WLI DZOGBEKOPE connu sous le nom de ATCHANVE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété MENSAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98440 déposée le 08/03/2022 M. BOUDOUMA Bouwedeou, profession : Plombier électricien demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à WLI DZOGBEKOPE connu sous le nom de ATCHANVE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété MENSAH, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98333 déposée le 07/03/2022 M. HOUDADIKA Kossi, profession : Chaudronnier demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BE-EST connu sous le nom de KLOBATEME, préfecture de Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ADAWOSSOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98543 déposée le 09/03/2022 M. ADISSOU Komi, profession : Gestionnaire Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 17ca, situé à Badja connu sous le nom de Save, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité TREBA, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété FELEY Komi et à l'Ouest par la propriété DIOKPE Fiassi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98921 déposée le 15/03/2022 M. TODO Anani, profession : Employé demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à BE connu sous le nom de ANFAME, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot n° 1476, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 1479 et à l'Ouest par le lot n° 1477B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98927 déposée le 15/03/2022 M. DONOU-ADONSOU Komi Madowokpo, profession : Informaticien demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en trois parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier, de deux autres polygones irréguliers d'une contenance totale de 01ha 30a 61ca, situé à ABOBO connu sous le nom de KAGLO KOPE, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la collectivité KELI. PARCELLE B : au Nord et à l'Est par la collectivité KELI, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m. PARCELLE C : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98966 déposée le 15/03/2022 M. HOUNDADJI Komlan Nestor, profession : Enseignant demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de AGOTIDEKE, préfecture de Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SODATONOU NEGNONAMAWU BIOVA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100204 déposée le 04/04/2022, M. KOUVAHE FOLLI S. VINCENT, profession : Médecin, demeurant en France et domicilié en France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 4a 23ca, situé à Aflao-Gakli, connu sous le nom de Avédji Sito, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°48, au Sud par une rue de 12m, à l'Ouest par une rue de 28m et à l'Est par le lot N°50.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100420 déposée le 06/04/2022 M. AMEGEE EDEM KOKOU, profession : Directeur de Société demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 70ca, situé à DAVIEMODJI connu sous le nom de Bleve, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 6m, au Sud par le lot N°11, à l'Est par une rue de 25m, à l'Ouest par le lot N°8.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101552 déposée le 13/05/2022 Mme. SOSSAH Ayawovi Epse KOUGBAM, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domiciliée à Baguida, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 46ca, situé à Baguida connu sous le nom de kpogan Azitigome, préfecture de Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété Hounkpati, à l'Est par une rue existante de 14m, à l'Ouest par la propriété AGBO GBEDEPE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101553 déposée le 13/05/2022 M. OURO-BODI Adinane, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Choisissez un élément., demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Adetikopé connu sous le nom de Agotimé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TEKPE, à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101554 déposée le 13/05/2022 M. OURO-BODI Adinane, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 22a 78ca, situé à Adetikopé connu sous le nom de Agotime, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité Mihesso, au Sud par la collectivité TEKPE, à l'Est par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101555 déposée le 13/05/2022
M. KOUEVIDJIN Agbewogblon, profession : Enseignant
demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur
non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité
Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de
la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti,
consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère
irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à
Agbodrafo connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture de
Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété
NOAMESHIE, au Sud par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels,
actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière
Essoham K. LABARI
